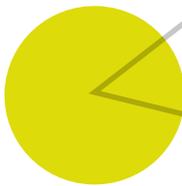


Échanges économiques et sociaux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Mieux vivre ensemble

Territoires solidaires



SOMMAIRE

LE RÉSEAU : VUE D'ENSEMBLE

INSTANCES FÉDÉRALES

(P.07) Le Bureau et le Conseil d'Administration COORACE

LES ÉQUIPES AU SEIN DE LA FÉDÉRATION

(P.08) Les équipes au sein du COORACE national

(P.09) Les équipes au sein des COORACE régionaux

LA MUTATION DU SECTEUR DE L'IAE : AU CŒUR DES RÉFLEXIONS COORACE

(P. 10) La fin d'un cycle

(P. 10) Une volonté de redéployer la force d'action des entreprises de l'IAE

(P. 11) Le lancement d'une réflexion prospective pour accompagner le changement

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ADHÉRENTES : AU SERVICE DU CHANGEMENT

(P. 14) Développement économique : au cœur des projets

(P. 14) COORACE Formation : une offre qui s'adapte aux projets et besoins

(P. 15) Juridique : une diversification des appuis

(P. 15) Formation : un renforcement des services

(P. 16) www.coorace.org : un tout nouveau site web

(P. 16) Mission égalité Femmes Hommes : pour construire les bases de l'action du réseau

(P. 17) Qualité : un moteur de changement !

(P. 18) Recherche et innovation sociale : pour dessiner l'avenir

(P. 19) Évaluation de l'utilité sociale territoriale : un outil de compréhension et de valorisation

DES ENTREPRISES DE L'IAE OUVERTS DE NOUVELLES VOIES : ILLUSTRATIONS...

(P.20) Dans l'Isère, la prise en compte d'un enjeu fort du territoire...

(P.20) De nouvelles formes de coopérations dans les Bouches-du-Rhône

(P.21) Une coopération créatrice d'emplois en Haute-Normandie !

(P.21) Une certification ISO 9001 qui fait bouger les lignes

(P.21) L'évaluation de l'utilité sociale territoriale ou comment nourrir un projet collectif plus ambitieux ?

UNE ANNÉE DE RÉFORMES : VERS PLUS DE RECONNAISSANCE

(P.22) Réforme des financements de l'IAE : une première orientation positive

(P.24) Réforme de la formation professionnelle : ou comment favoriser l'accès à la formation des salarié-e-s en parcours de l'IAE ?

(P.25) Loi de sécurisation de l'emploi : une occasion de rebond !

(P.26) PTCE : une reconnaissance par le Gouvernement

(P.26) Une interpellation des citoyen-ne-s le 1^{er} mai !

UN PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION : POUR PRÉPARER L'AVENIR

(P.27) Le projet fédéral FÉDÉRATION 2013

Directeur de la publication : Alexandre BONJOUR

Coordination : Fanny CARPENTIER

Rédacteur-trice-s : Olivier ADAM, Eric BEASSE, Lucie CONTEVILLE, Kautar FAHMI, Fabrice GELIN, Cyrielle JAY, Pierre LANGLADE, Christophe LEMOINE, Elise LOES, Anne Claire PIGNAL, Elena POIRIER, Barbara TIRIOU

Création graphique : A'Ka, Clémence Callebaut (www.a-ka.fr)

Impression : Imprimerie Lemesle, 14140 Livarot

ÉDITO

UNE IAE REFONDÉE !

COORACE s'est construit sur la base d'**initiatives citoyennes** il y a 25 ans. De ces initiatives sont nées des **entreprises militantes**. Ces dernières ont construit, façonné, animé un secteur, celui de l'**Insertion par l'Activité Économique (IAE)** 20 ans durant... Aujourd'hui, ces mêmes entreprises, fortes de leurs savoir-faire et acquis, souhaitent donner **une nouvelle ambition** à leurs projets pour répondre aux exigences du contexte économique et social de l'époque.

C'est cette ambition d'**une IAE refondée** qu'expose, illustre, et donne à réfléchir ce rapport d'activité en retraçant une année 2013 riche en **réformes, innovations et réflexions**.



**« Une année 2013 riche en réformes,
innovations et réflexions. »**

Nous souhaitons que ce rapport soit utile à nos **adhérents** d'abord, en ce qu'il constitue un témoignage annuel de l'action de leur fédération et de leur propre action collective mise en lumière et perspective. Nous souhaitons qu'il soit également utile aux **décideur-euse-s politiques** à qui il propose différents angles de vue de notre organisation, de notre militantisme et de nos actions... Nous souhaitons enfin qu'il soit utile à tous les **partenaires** qui nous soutiennent dans la réflexion comme dans l'action et que nous remercions ici.

À tous, je souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, representing the name Pierre Langlade.

Pierre LANGLADE
Président de COORACE

Le réseau : vue d'ensemble

COORACE

- ➔ 500 entreprises de l'économie sociale et solidaire
- ➔ 1 COORACE national
- ➔ 18 COORACE régionaux
- ➔ un organisme de formation, COORACE Formation

Une vision de société

Celle d'une société solidaire et intégrante, reconnaissant la valeur et la richesse de chacun-e en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux.

Un projet commun

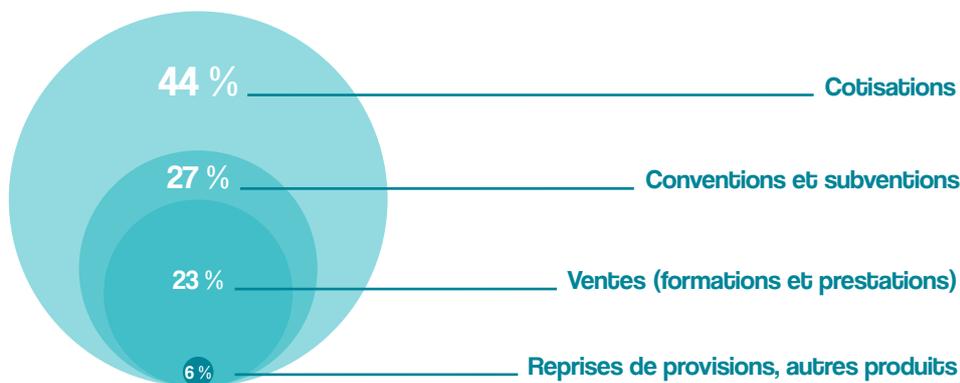
Participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique :

- ➔ solidaire et durable
- ➔ ancré dans les territoires
- ➔ créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et toutes
- ➔ vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées

RESSOURCES FINANCIÈRES DU COORACE NATIONAL

(au 31 décembre 2013)

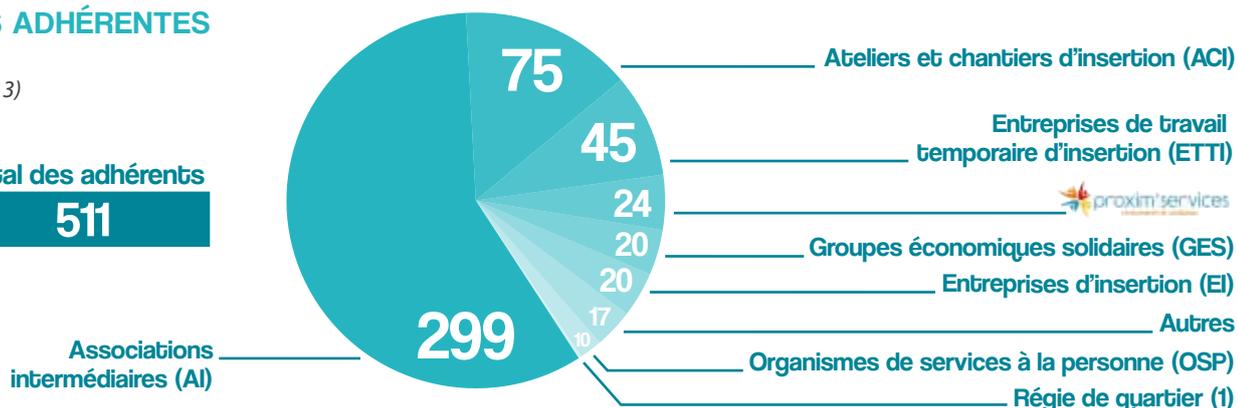
Ressources 2013
2 863 K€



ENTREPRISES ADHÉRENTES PAR TYPE

(au 31 décembre 2013)

Total des adhérents
511



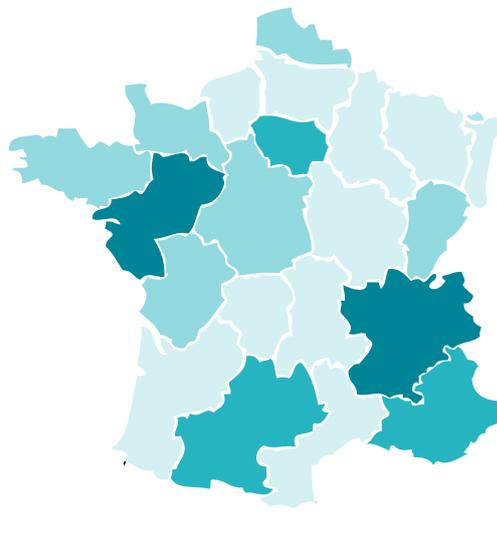
Benoît HAMON en parle...

Des entreprises de l'Économie sociale et solidaire comme celles que rassemble COORACE prouvent, par l'action concrète, qu'un autre mode de développement économique est possible. L'innovation et la coopération les caractérisent. »

Benoît HAMON,
Ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire, le 10 janvier 2013, lors d'une visite du Groupe Archer et de Pôle Sud dans la Drôme.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

(au 31 décembre 2013)



EFFECTIFS SALARIÉS AU SEIN DES ENTREPRISES DU RÉSEAU

Source : Observatoire COORACE 2012

	En ETP			En nombre de personnes		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Salarié-e-s en parcours d'insertion	9 641	11 028	10 246	70 978	79 666	69 673
Permanent-e-s des SIAE	2 634	2 265	2 398	3 456	3 270	3 217
Total insertion par l'activité économique	12 275	13 293	12 644	74 434	82 936	72 890
Intervenant-e-s à domicile dans le réseau	3 354	3 170	2 044	8 288	9 996	4 938
Encadrant-e-s dans le réseau	358	338	199	ND	ND	ND
Total réseau 	3 712	3 508	2 243			
Ensemble	15 987	16 801	14 887			

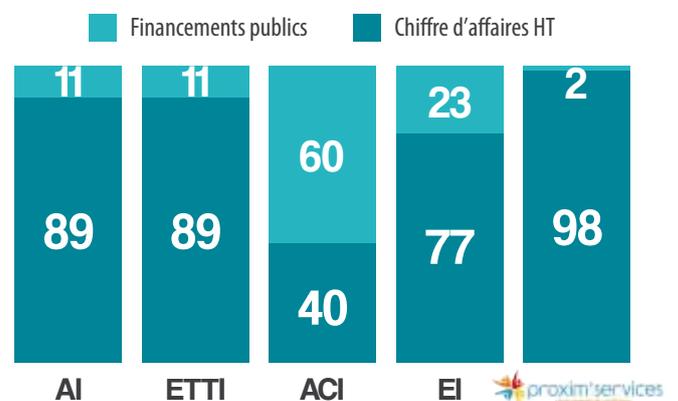
FINANCEMENT DES ENTREPRISES DU RÉSEAU

Source : Observatoire COORACE 2012

Chiffre d'affaires HT cumulé (en millions d'euros)

	2010	2011	2012
Insertion par l'activité économique	302 M€	308 M€	280 M€
Réseau	71 M€	64 M€	56 M€
Total	373 M€	372 M€	336 M€

Part des financements publics dans les ressources des entreprises du réseau (en % du total des ressources)



Une mission financée à **84%** par l'activité économique des entreprises

Les avancées de la qualité dans le réseau COORACE

Fait marquant en 2013 : **19 entreprises** au sein du réseau, y compris 2 COORACE régionaux et le COORACE national, ont été certifiées **ISO 9001** dans le cadre d'une nouvelle certification de groupe **CEDRE ISO** (voir p. 17). Par ailleurs, **17 entreprises** ont été nouvellement certifiées CEDRE en 2013 et **29** ont vu leur certification renouvelée cette même année (voir aperçu ci-dessous). Au total, au 31 décembre 2013, pas moins de **115 entreprises** étaient certifiées CEDRE (96) ou CEDRE ISO (19), soit **25 % des adhérents COORACE**, et 250 étaient engagées dans la démarche Qualité CEDRE proposée par COORACE.

Les entreprises renouvelées ou certifiées en 2013

Basse-Normandie

AIDER (50) - AI
AIRE Côte de Nacre (14) - GES
AIRE - AI
AIRE ENVIRONNEMENT - ACI
Bac du pré bocage (14) - AI
Bac du pré bocage (14) - ACI
Bac du pré bocage (14) - ETTI
OSE (50) - AI
OSE Environnement (50) - ACI
Passerelles (50) - AI

Bretagne

Start'Air (35) - AI

Centre-Limousin

Aider (45) - AI
COORACE Centre-Limousin (18)
Éclair au service du quotidien (41) - AI
Solidarité Emploi Gâtinais (45) - AI

Franche-Comté

Intermed' (25) - GES
Intermed' - AI
Intermed' Limpio - EI
Noveo - Des services, des emplois (70) - AI

Haute-Normandie

Les ateliers de la solidarité - ADS Emploi (27) - AI
AGIRE 76 - AI

Ile-de-France

ACTYV (78) - AI
Abeilles aide et entraide (91) - AI
Chantiers Yvelines (78) - AI
COORACE national (75)
Coup d'Main (75)
La rose des vents - Partage 77 - AI & ACI
Tremplin 95 - AI

Lorraine

Ecoval (54) - AI
Tremplin 57 - AI

Midi-Pyrénées

Agriservices (81) - AI
Ailes (31) - AI
AMIE (31) - AI
COORACE Midi-Pyrénées (31)
Défi Emploi (65) - AI
Emploi Services (46) - AI
Energie M4 (32) - AI
Entraide partage et travail - (31) - AI
Le tremplin (31) - AI

Nord-Pas-de-Calais

SEWEP AI (59)

P.A.C.A.

Partage et travail Sainte Victoire (13) - AI

Pays de la Loire

ACTIF Emploi (85) - AI
Association tremplin-intermédiaire cantonale (85) - AI
Coup de pouce (85) - AI
REEL (85) - GES
REEL - AI
REEL - ACI
REEL - EI
SOLIPASS Châteauneuf (49) - AI
SOLIPASS Tierce (49) - AI
SOLIPASS (49) - ACI
Tremplin Travail (49) - AI

Poitou-Charentes

IPSO² (79) - AI
POE (79) - AI
VIVRACTIF (17) - GES
VIVRACTIF - ACI
VIVRACTIF - EI

Rhône-Alpes

Les associations d'économie solidaire du pays
Voiironnais - Adéquation (38) - AI
Les associations d'économie solidaire du pays
Voiironnais - Bleu Ciel (38) - EI
Les associations d'économie solidaire du pays
Voiironnais - Les emplois verts (38) - ACI
Unis vers l'emploi (69) - GES
Ariel Services - AI
Buer Services - EI
Est Emploi Services - ETTI
Solidarité Services - AI

Les entreprises
nouvellement certifiées
CEDRE en 2013

Les entreprises ayant obtenu
la certification de groupe
CEDRE ISO 9001 en 2013

Les entreprises dont la
certification CEDRE a été
renouvelée en 2013

Instances fédérales

PRÉNOMS ET NOMS	RÉGION OU ENTREPRISE REPRÉSENTÉE	COLLÈGE
MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Pierre LANGLADE , Président	COORACE P.A.C.A.	Région
Jacqueline SAINT-YVES , Trésorière	COORACE Basse-Normandie	Région
Christophe CHEVALIER , Porte-parole	Archer (26)	Adhérent
Christian DUBOIS , Trésorier Adjoint	Air Travail Temporaire 84 (84)	Adhérent
Françoise LEROY	COORACE Franche-Comté	Région
Patrick RADJEF	Chantiers Yvelines (78)	Adhérent
Armand ROSENBERG	COORACE Rhône-Alpes	Région
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Dany BERGEOT	COORACE Corse	Région
Eric BESSE	COORACE Nord-Pas-de-Calais	Région
Christian BONNET	COORACE Auvergne	Région
Philippe BOUQUET	COORACE Basse-Normandie	Région
Christiane BRINGEL	La Passerelle (31)	Adhérent
Renaud CHENON	E. B. E. A. (18)	Adhérent
Cécile CORNU	COORACE Pays de la Loire	Région
Arnaud DALLE	COORACE Haute-Normandie	Région
Johny DIJOUX	COORACE La Réunion - Mayotte	Région
Iyad KHUJA	Coup d'Main (75)	Adhérent
Séverine LE GAL	Proxim'Services Rhuys Muzillac (56)	Adhérent
Brigitte METAY	Unis vers l'emploi (69)	Adhérent
Patrick NAIRI	Proxim'Services Bretagne Sud (35)	Adhérent
Mohamed NASSOR	Tifaki Hazi (97)	Adhérent
Sylvia RICCI-RAGUENEAU	COORACE Midi-Pyrénées	Région
Bernard ROUX	COORACE Ile-de-France	Région
Jean-Pierre RUSSEIL	COORACE Poitou-Charentes	Région
Mireille SÉNÈQUE	COORACE Aquitaine	Région
Alain VAN DEN BULCKE	COORACE Bretagne	Région

INFORMATIONS

Les administrateur-trice-s se sont réuni-e-s en Bureau les 18 janvier, 15 février, 21 mars, 12 avril, 23 mai, 20 juin, 30 août, 26 septembre, 18 octobre et 12 décembre 2013 et en Conseil d'Administration les 22 mars, 24 mai, 21 juin et 27 septembre 2013.

Les équipes au sein de la fédération

Les équipes au sein du COORACE national

Le siège de la fédération était constitué en 2013 d'une équipe de 26 personnes.

Direction

Secrétaire général : Alexandre BONJOUR
Directeur de la coordination des projets et de la qualité :
Olivier ADAM
Secrétaire de direction - Assistante administrative :
Isabelle HENRIST, en remplacement d'Elif PORTALES à
compter de novembre 2013

Recherche et innovation sociale

Responsable : Anne Claire PIGNAL

Développement économique

Responsable : Eric BEASSE
Chargé de mission : David GUILLERM
Chargée de mission Services à la personne /
Proxim'Services : Astrid LE VERN, jusqu'en novembre 2013

Qualité

Responsable : Etienne LAURENT, remplacé en août 2013 par
Olivier ADAM
Chargé de mission : Christophe LEMOINE
Assistante : Moufida LABSIR, à compter de mai 2013
Référent-e qualité nationale : Ulysse GAUTIER, en rempla-
cement provisoire d'Elif PORTALES à compter de novembre
2013

Formation

Responsable : Élena POIRIER
Équipe pédagogique : Christophe LEMOINE, Sébastien
MOLLA, Philippe VIAL
Projets formations : Mélanie MARTIN
Administration des formations : Anna BENAVENTE, Elise
LOES

Juridique

Responsable : Barbara TIRIOU
Juriste : Christelle LAGUERRE

Égalité Femmes-Hommes

Responsable : Barbara TIRIOU

Partenariats - Appui aux politiques publiques

Responsable : Lucie CONTEVILLE, en remplacement
provisoire d'Astrid LE VERN à compter de novembre 2013

Communication

Responsable : Fanny CARPENTIER
Chargée de communication : Cyrielle JAY

Vie fédérale

Responsable : Fabrice GELIN
Assistante : Elise LOES

Direction financière et ressources humaines

Contrôleuse de gestion : Kautar FAHMI
Comptable : Iria MARTINS

Accueil

Agente d'accueil : Céline LECONTE

Entretien

Chargée d'entretien : Fily DEMBELE

Les salarié-e-s des COORACE régionaux et du COORACE national se sont réunis en Comité technique national (CTN) les 11 & 12 février, 8 & 9 avril, 10 & 11 juin, 16 & 17 septembre, 2 & 3 décembre 2013.

Les équipes au sein des COORACE régionaux

Aquitaine

Mireille SÉNÈQUE, Représentante régionale

Alsace

André SCHWALD, Représentant régional

Auvergne

Christian BONNET, Président

Elsa APOSTOLOU, Déléguée régionale

Basse-Normandie

Philippe BOUQUET, Président

Laurent BOUVET, Délégué régional

Bretagne

Alain VAN DEN BULCKE, Président

Hélène LE CHEVALIER, Chargée de mission développement économique et commercial

Nihal BUDANCAMANAK, Chargée d'administration

Centre-Limousin

Isabelle LEMAIRE, Présidente

Clarisse MAGNON, Déléguée régionale

Aude TIVRIER, Chargée de mission

Corse

Dany BERGEOT, Président

Hélène SAVELLI, Déléguée régionale

Franche-Comté

Patrice HENNEQUIN, Président

Héloïse BRAHIER, Déléguée régionale, remplacée en juin 2013 par **Hélène EUVRARD DESCOURVIÈRES**

Haute-Normandie

Arnaud DALLE, Président

Alain PIROT, Délégué régional

Roselyne N'GBALA, Chargée de mission ingénierie des parcours insertion / formation

Sylvie LELOUARD, Assistante administrative

Ile-de-France

Mario SEEBOTH, Président, remplacé en juin 2013 par

Patrick RADJEF

Patricia MANIACCI, Déléguée régionale

Flavien GUITTARD, Délégué régional adjoint

Nedjma ABDELLALI, Chargée de mission marchés publics

Annie LOISELY, Assistante réseau

La Réunion - Mayotte

Johny DIJOUX, Représentant régional

Lorraine

Hervé WAEGENAIRE, Représentant régional

Midi-Pyrénées

Sylvia RICCI-RAGUENEAU, Présidente

Hélène MENARD, Déléguée régionale

Steve ROUMEAU, Chargé de mission qualité

Nicolas IMBERDIS, Chargé de mission développement économique et ingénierie financière

Nathalie DELCOUR, Assistante administrative et comptable

Nord-Pas-de-Calais

Michelle ACQUART, Présidente, remplacée en juin 2013 par **Eric BESSE**

Marine LEMOINE, Déléguée régionale

P.A.C.A.

Christian DUBOIS, Président

Adeline SCHANG-SILVIA, Déléguée régionale

Audrey SILBERMAN, Assistante administrative

Pays de la Loire

Patrick VALENTIN, Président

Clémentine HODEAU, Déléguée régionale

Florent BODIGUEL, Chargé de mission développement économique solidaire

Nathalie FRON, Chargée de mission professionnalisation

Patricia RUAUX, Assistante administrative et comptable

Poitou-Charentes

Jean-Pierre RUSSEIL, Président

Alain RIBAGER, Directeur, remplacé en juillet 2013 par **Gaël BROUCK**

Pascal LE CŒUR, Chargé de mission du pôle projet et développement économique

Sophie HERVAUD, Responsable administrative

Florence ENARD, Secrétaire

Christine RIVALIÈRE, Comptable

Marie-Ange RIBAGER, Chargée de communication

Emmanuelle BUARD, Responsable du pôle de développement du métier des SIAE

Cécile AUTIN, Chargée de mission du pôle métier

Rhône-Alpes

Armand ROSENBERG, Président, remplacé en juin 2013 par **Laurent PINET**

Chrystèle CORBERY, Secrétaire générale

Noémi MORIN, Chargée de mission formation

Carole MARAY, Chargée de mission développement économique

Adeline BERNARD, Assistante administrative et financière

La mutation du secteur de l'IAE : au cœur des réflexions COORACE

COORACE a mis la prospective au cœur de son action depuis plusieurs années déjà. Ainsi, son service Recherche & innovation sociale a-t-il permis, depuis les projets VITA lancés en 2005, de déployer au sein du réseau une réflexion prospective et participative et d'y adopter des orientations collectives fortes fondées sur les pratiques mêmes des entreprises adhérentes et l'analyse de la situation socio-économique...

La fin d'un cycle

Les entreprises COORACE, depuis plusieurs années déjà, souhaitent tirer les conséquences de plusieurs constats qui les concernent et les impactent... Le premier constat, global, est celui d'un **échec aujourd'hui avéré du modèle de développement dominant**, du point de vue économique, social et environnemental. Le second constat, relatif à l'IAE*, est celui du **caractère désormais partiellement inadapté d'une fonction trop exclusivement centrée sur celle d'intermédiaire sur le marché du travail** à destination de publics ciblés et cloisonnés, dans un contexte socio-économique marqué par la rareté de l'emploi, son instabilité et sa précarisation pour une part croissante de la population... Les entreprises COORACE ajoutent à cela une difficulté grandissante à fonctionner dans le cadre de dispositifs publics dédiés à l'IAE qui ne prennent pas en compte, voire rendent difficile, l'élaboration de **nouvelles réponses structurantes** pour faire face au contexte du marché du travail et du développement économique en France. Elles pâtissent enfin d'une instabilité juridique de plus en plus évidente due à un empilement de législations peinant à prendre en compte les particularités de leurs formes d'interventions. Dans ce contexte, elles innovent néanmoins, **développent des activités économiques porteuses d'emploi** dans le cadre de coopérations économiques territoriales, y compris hors conventionnement IAE. Elles souhaitent que ces innovations et ces coopérations soient davantage reconnues et encouragées.

Une volonté de redéployer la force d'action des entreprises de l'IAE

C'est dans ce contexte que les entreprises COORACE ont adopté, en novembre 2011 lors d'un congrès à Marseille, la **STRATÉGIE 12-17** largement centrée sur une mutation à opérer pour l'ensemble des entreprises du réseau. Cette stratégie vise, en se fondant sur les nombreux savoir-faire et acquis des entreprises de l'IAE, à :

- ➔ mieux promouvoir les personnes, renforcer leurs capacités et leurs droits
- ➔ développer un nouveau type d'entreprise créatrice de richesses et d'emplois pour tous et toutes
- ➔ promouvoir des coopérations territoriales structurantes pour la réussite d'un nouveau modèle économique



Christophe CHEVALIER,
Porte-parole de COORACE

« Comment se suffire dans le contexte actuel d'un rôle d'intermédiaire sur le marché du travail. Nos entreprises ont prouvé qu'elles avaient prise sur la création et la qualité de l'emploi. Elles sont légitimes à agir non seulement sur la sécurisation des emplois et des parcours socioprofessionnels mais aussi sur le développement d'une économie des territoires solidaire et durable, qui profite à tous. »



Françoise LEROY,
Administratrice de COORACE

« Nos entreprises n'ont jamais eu vocation à se cantonner à une action à destination de « publics prescrits » sans possibilité d'ouverture à un ensemble de personnes en situation de précarité sur le marché du travail. Elles ont une ambition plus large que les réformes qui ont marqué 2013 commencent à soutenir... »

Le lancement d'une réflexion prospective pour accompagner le changement

Séminaire Qualité Prospective "Accompagner l'évolution des missions et métiers des entreprises du réseau COORACE"

Les 14 et 15 mai derniers, s'est tenu dans le Val d'Oise un séminaire marquant le coup d'envoi d'une réflexion initiée par COORACE sur l'évolution des missions et métiers des entreprises de son réseau.

- **130 participant-e-s** : bénévoles, salarié-e-s, personnes précarisées sur le marché du travail, représentant-e-s des différents échelons du réseau...
- **Des partenaires** tels que Salvatore VETRO, Président du groupe Terre, ou Elisabeth MAUREL, chercheuse impliquée dans les travaux COORACE sur l'innovation sociale...
- **Une dimension participative** : une vingtaine de salarié-e-s précarisé-e-s sur le marché du travail ont participé à la conception, à l'organisation et à l'animation de ce séminaire depuis fin 2012.
- **Une réflexion transversale** liant les questions relatives à la qualité, à la prospective et à l'innovation sociale ainsi qu'au développement économique des entreprises.



Quatre questions sur ce séminaire de lancement à...



Pierre LANGLADE,
Président de COORACE
Quel constat à l'issue d'un tel séminaire ?

« Ce séminaire, organisé par les services Recherche & innovation sociale et Qualité de COORACE, a mis en lumière les nombreuses initiatives d'adhérents déjà largement engagés dans la mutation proposée par la STRATÉGIE 12-17. Des tendances d'évolution se dessinent qu'il nous faut à la fois accompagner et analyser... »



Olivier ADAM,
Directeur de la coordination des projets et de la qualité de COORACE
Quel lien entre la prospective et la qualité ?

« Les évolutions que nous commençons à analyser nourriront le nouveau cadre de référence que souhaitent se donner les entreprises COORACE à l'horizon 2015, dans le cadre d'un référentiel CEDRE V3 à construire. »



Coralie SOLNICKI,
Agente d'accueil au CIBC Emploi Conseil (27)
Que vous a apporté ce séminaire ?

« Je me suis sentie sur ces deux jours actrice et non spectatrice sur des problématiques qui me concernent en tant que salariée. »



Etienne LAURENT,
Responsable qualité de COORACE
A qui s'adressera ce nouveau référentiel COORACE ?

« Nous souhaitons que ce nouveau cadre de référence commun soit ouvert à toute entreprise mobilisée pour participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable. Au premier rang de ces entreprises, nous ne serons pas étonnés bien sûr de retrouver les entreprises qui mobilisent aujourd'hui les conventionnements de l'IAE ! »

Trois tendances d'évolution des missions et métiers passés au crible...

Le renforcement de la mission d'intermédiaire sur le marché du travail

Près de Lyon, le groupe **Unis vers l'emploi** développe des « **parcours emplois** » vers des métiers de proximité (gardien-ne-s d'immeuble notamment). Ces parcours sont construits en partenariat étroit avec les bailleurs sociaux afin de répondre à leurs besoins en recrutement. Ils contribuent à structurer une **compétence en Ressources humaines mutualisée** entre les différentes entreprises du groupe (conventionnées AI*, EI* et ETTI*). Cette compétence inclut notamment le repérage et la préparation de candidat-e-s au recrutement, l'appui au recrutement et le suivi dans l'emploi. www.parcours-gagnant.fr



Stéphane CHARLES,
Responsable opérationnel d'Unis vers l'emploi (69)

« Nos entreprises cherchent à mieux accompagner vers et dans l'emploi, en utilisant des techniques d'accompagnement renforcé des personnes jusque dans l'emploi, en développant une fonction de médiation ou d'appui en gestion des Ressources humaines pour les employeurs du territoire, ou encore en développant des initiatives de gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales. »



Maude GRAVEY,
Coordinatrice d'OSE (50)

« Nos entreprises améliorent la qualité des emplois de transition dans l'IAE, notamment en mobilisant des CDD d'usage améliorés** au sein des AI. »



Florent BODIGUEL,
Chargé de développement économique solidaire du COORACE Pays de la Loire

« Du point de vue des métiers, on voit apparaître au sein du réseau des fonctions de chargé-e-s de relation ou de développement entreprises, souvent mutualisées entre plusieurs entreprises ou au sein de groupes économiques solidaires ou de collectifs d'entreprises de l'IAE. Elles permettent de travailler sur le développement commercial, sur l'identification des besoins en ressources humaines des entreprises clientes, sur la préparation et le suivi des recrutements en entreprise ainsi que sur l'accompagnement et le suivi de l'intégration dans l'entreprise... »



ZOOM SUR ...

... Un observatoire de l'IAE en Europe

COORACE a produit en 2013 un observatoire relatif aux différents systèmes d'insertion par l'activité économique mis en œuvre en Europe et au-delà.

Cet observatoire s'est nourri des travaux réalisés sur le sujet par **Juliette ROULLÉ**, à l'occasion d'une étude qu'elle a menée sur les différents modèles IAE étrangers (Italie, Belgique et Québec) dans le cadre du projet EPIDA (Expérimentation de parcours d'insertion à durées adaptées), coordonné par le Secours Catholique de l'Isère.

Juliette ROULLÉ a eu l'occasion de présenter les conclusions de ses travaux aux participants du séminaire Qualité Prospective, dans le cadre d'un **témoignage vidéo**.



* AI : Association intermédiaire / EI : Entreprise d'insertion / ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion

** Un CDD d'usage amélioré garantit un volume d'heures global pouvant inclure des temps de formation et différentes missions ; il est ainsi recentré sur le projet d'insertion du-de la salarié-e versus le besoin du-de la client-e.



Le développement d'emplois durables et intégrants

IPSO² à Niort, conventionnée AI, a créé en 2012 un secteur fiscalisé au sein de l'association pour développer des activités de prestations de services. Ces services ont été identifiés à partir de l'activité de mise à disposition de personnel de l'AI ou grâce à de nouvelles opportunités repérées sur le territoire : buanderie, numérisation d'archives, lavage écologique de voitures... En 2013, elle crée à partir de ces premières activités une société commerciale, **IPSO Services**, dont l'unique actionnaire est l'association **IPSO²**, et qui a vocation à développer des activités porteuses d'emplois intégrants. En effet, ces nouvelles activités doivent permettre de **stabiliser des personnes dans l'emploi dans le cadre de CDI**.



Jean-Pierre RUSSEIL,
Administrateur d'IPSO² (79)
et Président du COORACE Poitou-
Charentes

« Au sein du réseau, les  ont été les précurseurs en matière de développement d'emplois durables et intégrants. »



Estelle BERNAUDEAU,
Directrice d'Initiatives Emplois (49)

« Les emplois proposés sont intégrants lorsqu'ils sécurisent dans l'emploi, procurent des droits aux salarié-e-s et sont accessibles à celles et ceux qui sont particulièrement précarisé-e-s sur le marché du travail. »



Mireille SENEQUE,
Administratrice de l'Agence Paloise de
Services (64) et de COORACE

« Cette évolution des pratiques questionne nos métiers : dès lors que l'emploi n'est plus seulement de transition, l'accompagnement socioprofessionnel ne devrait-il pas être intégré dans une mission plus large de promotion des Ressources humaines au sein de l'entreprise ou du territoire ? »



Alain VAN DEN BULCKE,
Administrateur de Start'Air (35) et
de COORACE

« Avec un "turn over" moindre, la participation des salarié-e-s ne pourrait-elle pas être pleinement intégrée dans le fonctionnement, le management, voire la gouvernance de ces entreprises ? »

La structuration de solutions pour l'emploi et la sécurisation des parcours dans le cadre de coopérations territoriales

À Thouars dans les Deux-Sèvres, l'association intermédiaire **POE** a choisi de mobiliser des collectivités locales, des chef-fe-s d'entreprises, des accompagnateur-trice-s socioprofessionnel-le-s, des associations, mais également les salarié-e-s en parcours d'insertion afin que celles/ceux-ci témoignent de leur situation concrète et participent à la définition d'actions adaptées. **POE** initie ainsi en 2012 avec la **BAC Bressuire** une démarche qui va aboutir à l'organisation d'un **Forum consultatif sur l'emploi local** à Thouars avec des partenaires locaux. Aujourd'hui, **POE** et la **BAC Bressuire** créent un **Groupement d'employeurs** portant un poste mutualisé de chargé de développement et ayant vocation à proposer ses services de mutualisation d'emplois à l'attention d'autres employeurs du territoire.



Annie CAILLOSSE,
Directrice de POE (79)

« Nos entreprises mobilisent une diversité d'acteurs sur leur territoire pour structurer des solutions partenariales. Elles réfléchissent notamment au développement de nouvelles formes d'emplois plus sécurisées. Exemple : les coopératives d'activités et d'emplois qui offrent à des entrepreneur-e-s un cadre juridique sécurisé à travers un statut d'entrepreneur-e salarié-e en CDI. Elles recherchent aussi des moyens pour mutualiser des besoins d'employeurs complémentaires afin de construire des emplois en CDI. Exemple : les groupements d'employeurs... »



Ludovic MANCEAU,
Directeur d'Erdre et Loire
Initiatives (44)

« Dans ce cadre, le développement de fonctions liées à l'animation du territoire peuvent apparaître comme stratégique pour nos entreprises. »

L'accompagnement des entreprises adhérentes : au service du changement

L'année 2013 a été marquée par une évolution de l'offre d'accompagnement à destination des adhérents. Cette évolution visait à répondre aux besoins exprimés par les adhérents dans un contexte économique et social difficile. Elle visait également à soutenir la mise en œuvre des orientations fortes prises par le réseau et exprimées dans la STRATÉGIE 12-17...

Développement économique : au cœur des projets

Le service Développement économique s'est centré en 2013 sur l'accompagnement des adhérents au développement d'activités. Plusieurs actions ont été privilégiées :

- ➔ La mise en place d'un accompagnement au développement d'activités en trois phases : la phase stratégique, celle de formation à l'élaboration d'un plan d'action commercial et celle de suivi de ce plan d'action. **97 entreprises adhérentes** ont bénéficié de cet accompagnement.
- ➔ La signature le 16 avril 2013 d'un **accord cadre national** avec la première organisation professionnelle de l'hôtellerie-restauration, l'UMIH, et l'appui au déploiement régional de cet accord. COORACE Basse-Normandie et Franche-Comté ont été les premières régions à décliner cet accord ; ils devraient être bientôt suivis des COORACE Midi-Pyrénées et Pays de la Loire.
- ➔ La construction de relations partenariales et commerciales avec des **grands comptes** souhaitant déployer leur politique RSE avec un réseau d'entreprises de l'ESS présentes au niveau national (ERDF, SNCF, La Poste...).
- ➔ La mise à disposition des adhérents d'un **Kit création d'activités** permettant d'accompagner les porteurs de projets dans la création d'activités solidaires et durables sur les territoires.



Roland HEGUY,
Président confédéral de l'UMIH

« Ce partenariat novateur et efficace s'inscrit dans notre volonté d'un rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi. En proposant un service adapté aux besoins des entreprises du secteur CHRD* et en permettant une insertion professionnelle durable des personnes éloignées de l'emploi sur l'ensemble du territoire, nous sommes dans une logique " donnant/donnant " pour tous, à inscrire dans la durée. »

* Cafés – Hôtels – Restaurants – Discothèques
© Crédits photographiques : Vernier / JBVNews / UMIH

COORACE Formation : une offre qui s'adapte aux projets et besoins !

En 2013, l'organisme de formation de la fédération, COORACE Formation, a adapté son offre de formation avec un seul et même objectif : l'acquisition et le développement des compétences de celles et ceux qui se mobilisent, au cœur de leurs territoires, pour la construction d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable !

Cela s'est traduit concrètement par :

- ➔ **13 nouveaux stages** inscrits au catalogue Formation
- ➔ une attention particulière donnée au **développement économique et commercial** des entreprises sur les territoires
- ➔ des **formations innovantes** fondées sur des situations très concrètes construites en collaboration avec les différents services de la fédération et sur des méthodes pédagogiques interactives
- ➔ **73 sessions « inter »** organisées à Paris ou en région
- ➔ le développement des **sessions « intra » et « sur-mesure »** organisées pour permettre la construction de compétences collectives et partagées au sein des équipes sur une thématique choisie

- ➔ plus de **1 000 stagiaires** formé-e-s, salarié-e-s et bénévoles, professionnel-le-s issu-e-s d'entreprises de l'IAE, d'organismes de services à la personne et de nombreuses organisations, publiques et privées
- ➔ **22 000 heures** de formation dispensées



Un catalogue 2014 proposant une soixantaine de formations

Juridique : une diversification des appuis

En 2013, **2 010 questions juridiques** ont été traitées, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente. Cette activité a été marquée par le développement des questions hors du champ de compétences historiques du service, à savoir le droit du travail, la réglementation de l'IAE et les services à la personne. Les questions « autres » qui portent notamment sur le droit fiscal et le droit des sociétés sont ainsi passées en 2013 de 12 à 20 % des questions traitées. A noter également : le basculement du traitement des questions juridiques sur le site COORACE, les adhérents étant désormais invités à poser leurs questions via une interface ad hoc hébergée dans leur espace adhérent.

130 productions et éclairages sur des sujets variés impactant les entreprises adhérentes ont été mis en ligne sur www.coorace.org.

Le service juridique a également prolongé son **appui aux adhérents dans le cadre de réunions collectives**, généralement organisées à la demande des COORACE régionaux et portant sur des sujets tels que la mise en place de la convention collective nationale des ateliers et chantiers d'insertion du 31 mars 2011, l'amélioration des conditions d'emploi et la santé des salarié-e-s en parcours dans les entreprises conventionnées IAE.



Enfin, en 2013, le service juridique s'est fortement mobilisé en **appui au plaidoyer et aux entreprises COORACE concernant la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013** (voir p. 25).

Formation : un renforcement des services

Le service formation de COORACE a pour mission le **développement des compétences individuelles et collectives** et **l'accès à la formation** des acteurs-trices du réseau. Il a mis en œuvre en 2013 une **nouvelle stratégie d'animation** autour de ces thèmes en vue d'une sensibilisation accrue des entreprises adhérentes aux différents enjeux de la formation. Objectif : l'intégration pleine et entière du sujet dans les stratégies des entreprises.

Pour exemples :

- la production d'**une quarantaine d'actualités** relatives à la formation diffusées via le COORACE Hebdo
- la diffusion d'**une dizaine de fiches pratiques** favorisant la mise en œuvre de dispositifs de formation
- la conception et la diffusion d'**un kit facilitant l'élaboration et l'optimisation des plans de formation** et faisant la promotion d'une nouvelle approche de la formation
- des **réunions régionales** organisées pour répondre aux demandes spécifiques des COORACE régionaux et de leurs adhérents



Philippe BEGA,
Directeur de Soc Emplois
& Services (44)

« Les outils proposés par le service formation de COORACE sont complets. Ainsi, le "Kit plan de formation", qui est réalisé de façon pédagogique, m'a aidé à optimiser la gestion de la formation dans mon entreprise et à utiliser au mieux tous les dispositifs mobilisables. »

ZOOM SUR Le partenariat COORACE-AGEFOS PME

L'Accord Groupe COORACE-AGEFOS PME vise à favoriser l'accès des salarié-e-s de l'IAE à la formation professionnelle continue et à sécuriser leurs parcours professionnels. Dans ce cadre, les actions de formation au bénéfice des salarié-e-s les plus éloigné-e-s de l'emploi ont pris une nouvelle dimension en 2013. Ainsi, un guide a été élaboré pour faciliter l'accès des adhérents aux financements destinés au « Socle de compétences de base » et à l'« Illettrisme ». Par ailleurs, la mutualisation des fonds dans un « compte groupe » a permis :

- de cofinancer, par le biais de deux appels à projets nationaux, la formation de 1 157 salarié-e-s en parcours (pour un montant total de 324 704 €), soit presque deux fois plus qu'en 2012,
- de former plus de 500 salarié-e-s et bénévoles des entreprises adhérentes sur les thématiques prioritaires pour COORACE.



www.coorace.org : un tout nouveau site web

Lancé le 16 janvier 2013, le nouveau site internet de COORACE se veut un point de contact et d'échanges entre la fédération et ses partenaires et adhérents.

→ Les nouveautés du site

→ un **espace adhérents** personnalisé donnant accès à :

- une **boîte à outils** complète organisée autour des thématiques des entreprises adhérentes (juridique, développement économique, qualité, communication...)
- des **forums** ouverts
- des **plateformes participatives** réservées à des groupes thématiques
- la possibilité de poser en ligne ses **questions juridiques** ; les adhérents retrouvent ainsi dans leur espace personnel toutes leurs questions avec les réponses qui y ont été apportées...

→ **l'inscription en ligne** pour les formations proposées par le COORACE Formation

→ Deux lettres d'information renouvelées

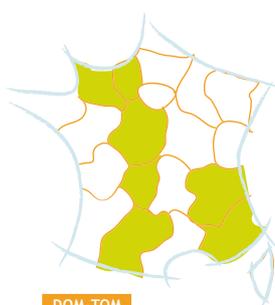
- le **COORACE Agit** (mensuel) : destiné aux partenaires et acteurs de l'IAE et de l'ESS
- le **COORACE Hebdo** : exclusivement réservé aux adhérents COORACE

→ Des sites régionaux

En complément du site national, sept COORACE régionaux ont mis en ligne leur propre site internet en 2013.



Le nouveau site vitrine de la fédération



DOM-TOM



Un espace entièrement dédié aux adhérents

Mission égalité Femmes Hommes : pour construire les bases de l'action du réseau

La mission égalité Femmes Hommes, créée en 2012, accompagne le réseau COORACE pour construire une action favorisant une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le domaine professionnel ainsi que dans le partage des responsabilités et du pouvoir.

Cet accompagnement se traduit de diverses manières :

→ la diffusion d'information dans le réseau via le site

COORACE : 30 actualités sur l'égalité allant de la présentation des actions en matière d'égalité et d'insertion des femmes menées par les entreprises de l'IAE en Haute-Corse à la diffusion des travaux de l'économiste Françoise MILEWSKI sur le sexe de la précarité.

→ **l'évolution de ses pratiques** : COORACE a décidé d'intégrer l'égalité Femmes Hommes dans sa charte rédactionnelle et sa communication. Cette décision se traduit notamment par l'utilisation d'un langage épïcène dans les productions du COORACE national et une vigilance accrue pour une visibilité égale en quantité et en qualité des femmes et des hommes dans les supports de communication.

→ **la formation des professionnel-le-s** : la mission est intervenue lors d'une session de formation ÉTAIE destinée aux encadrant-e-s techniques exerçant au sein des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) pour sensibiliser ces dernier-ère-s aux enjeux de l'égalité dans l'IAE.

ZOOM SUR...

... Un premier observatoire des pratiques du réseau en termes d'égalité Femmes Hommes



COORACE a mené en 2013 une enquête auprès de 159 entreprises adhérentes volontaires en vue d'analyser les pratiques en matière d'égalité Femmes Hommes au sein de son réseau. Une analyse de la parité au niveau fédéral a également été produite. Les résultats de ces travaux permettent de bénéficier d'une photographie des pratiques du réseau. Traduits dans un observatoire, ils constituent un premier outil de sensibilisation.

Qualité : un moteur de changement !

Certifiés CEDRE ISO 9001 pour aller de l'avant...

Le 12 décembre 2013, le COORACE national, les COORACE régionaux Centre-Limousin et Midi-Pyrénées ainsi que 16 entreprises et Groupes économiques solidaires (GES) du réseau COORACE se sont vus remettre la double certification de groupe CEDRE et ISO 9001. Une première dans l'économie sociale et solidaire !

→ Retrouvez les 19 entreprises certifiées CEDRE ISO 9001 en page 6.

Trois questions sur la certification CEDRE ISO 9001



Sylvia RICCI-RAGUENEAU, Administratrice de COORACE et référente politique qualité

En quoi la certification ISO 9001 concourt à la mutation recherchée ?

« Notre Système de Management par la Qualité de groupe, grâce à sa cartographie des processus, clarifie le rôle de chacun-e des acteurs-trices en posant des objectifs partagés tant par le COORACE national et les COORACE régionaux que par les adhérents. Cela nous rend indubitablement plus forts et cohérents. Un atout pour l'avenir ! Par ailleurs, cette certification ancre chaque acteur dans une réflexion sur son projet économique et social, ce qui lui donne prise sur les mutations à venir... »



Isabelle LEMAIRE, Directrice d'AIDER (45)

Qu'attendent de cette nouvelle certification les entreprises COORACE ?

« Il s'agit pour les entreprises COORACE certifiées CEDRE de passer un nouveau cap en revendiquant une norme reconnue de tous ; un cap d'autant plus naturel que le référentiel CEDRE dans sa version actuelle est, de fait, proche de la norme ISO 9001. Il s'agit également de se doter de moyens pour renforcer nos relations commerciales avec les entreprises du secteur marchand, ce que permet la norme ISO grâce à sa notoriété et à l'acquisition d'un langage commun. »



Christophe LEMOINE, Chargé de mission qualité de COORACE

Quelles sont les perspectives suite à cette certification ?

« Le groupe actuel est composé de 19 entreprises. 16 entreprises espèrent le rejoindre fin 2014. Et nous espérons être 50 en 2015. Avec une solidarité toujours plus forte entre les entreprises du groupe puisque toutes devront se prêter au jeu des audits croisés, se soumettre à un système de management et d'amélioration continue commun, mutualiser des pratiques et outils et développer des compétences communes... Un enjeu fort ! »



À l'heure où de nombreux défis s'imposent à notre pays, en particulier sur les plans économique et social, le Chef de l'Etat mesure les efforts que les entreprises et les acteurs du monde associatif se doivent de mobiliser au quotidien pour améliorer leurs performances et offrir la meilleure qualité de service à leurs partenaires ou à leurs clients. La certification ISO 9001 constitue, à cet égard, un gage de crédibilité et d'efficacité dans l'action.

Emmanuel MACRON, Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République, réagissant à l'annonce de l'obtention de la certification ISO 9001 par COORACE et ses entreprises.

ZOOM SUR ...

... CEDRE ou une offre innovante d'accompagnement socio-professionnel

- CEDRE engage les entreprises à formaliser avec les salarié-e-s accompagné-e-s des « **engagements réciproques** » en termes d'objectifs et de moyens au service du parcours d'insertion et plus globalement des trajectoires professionnelles. Six engagements peuvent ainsi être mobilisés en fonction des besoins préalablement identifiés des personnes : « Découverte », « Validation professionnelle », « Mobilisation professionnelle », « Coup de pouce », « Soutien actif » ou « Templus »...
- Ces **engagements CEDRE** doivent permettre aux entreprises COORACE de renforcer l'efficacité et la qualité des parcours mais aussi de mieux communiquer en interne comme en externe sur l'offre d'insertion, qu'il s'agisse de son contenu ou des besoins ainsi identifiés de ses destinataires.

Recherche & innovation sociale : pour dessiner l'avenir

Pour accompagner la mutation engagée dans le réseau COORACE et répondre aux enjeux économiques et sociaux actuels, le service Recherche & innovation sociale de COORACE a ouvert en 2013 une nouvelle étape. Celle-ci vise à caractériser, capitaliser et illustrer l'évolution des missions et métiers de nos entreprises, à partir notamment des pratiques engagées et accompagnées dans le réseau.

Trois séminaires « Pôle innovation » ont réuni en 2013 une trentaine de parties prenantes du réseau (COORACE régionaux, représentant-e-s d'entreprises adhérentes, ressources du COORACE national, partenaires et personnes ressources) pour approfondir l'évolution en cours de nos entreprises. Cette évolution, à ce stade, peut se caractériser et s'étudier sous **trois angles complémentaires** :

→ Le passage d'une fonction exclusive d'intermédiaire sur le marché du travail à une mission élargie de sécurisation des parcours socio-professionnels dans les entreprises et sur les territoires

Il s'agit pour les entreprises COORACE de développer des emplois durables et intégrant, de renforcer leur mission d'intermédiaire sur le marché du travail ou d'élaborer de nouvelles solutions dans le cadre de coopérations territoriales. Ces tendances d'évolution ont été largement approfondies dans le cadre du Séminaire Qualité Prospective de mai 2013 (voir p. 12 et 13 « les tendances d'évolution passées au crible ») et ont alimenté les journées régionales autour de la loi de sécurisation de l'emploi (voir p. 25).

→ Le passage d'une logique de saisie d'opportunités pour le développement de l'activité des entreprises à une stratégie de développement économique pour le territoire

Cette évolution repose notamment sur des stratégies de développement commercial collectives et partenariales, sur l'investissement de nouvelles filières d'activité (éco-activités, circuits courts, « nouveau productif »...), sur de nouvelles modalités d'intervention (prestation de services, production, offre de services en Ressources humaines...), sur de nouvelles modalités de structuration de l'activité économique, de mutualisations et de coopérations multiformes (grappes d'entreprises, co-création d'entreprises, GES, PTCE), sur des logiques d'hybridation et de diversification des ressources...

À noter : les travaux de chercheur-euse-s tel-le-s que Laurent DAVEZIES sur l'économie de proximité et les leviers de développement économique des territoires alimentent ces travaux.

→ Le passage d'une logique de réponses à des problématiques sociales et professionnelles individuelles à une logique d'offres de services aux territoires

Cette évolution s'appuie notamment sur l'intégration au sein des entreprises de nouvelles fonctions d'observatoire, d'ingénierie et de Recherche et développement ou encore d'animation et de coordination sur le territoire.

Ces travaux seront poursuivis en 2014, notamment dans le cadre de **visites apprenantes** auprès d'entreprises du réseau qui questionnent leurs missions et métiers autour de ces axes d'évolutions. Ces visites, ouvertes à tou-te-s les acteurs-trices du réseau, initient un nouveau mode d'animation de l'accompagnement dans la mutation s'appuyant sur une dynamique de réseau apprenant et d'échange réciproque entre acteurs volontaires.

ZOOM SUR ...

... L'accompagnement du réseau dans le changement

Un Groupe de travail dédié aux stratégies et méthodes pour l'accompagnement dans le changement a réuni en 2013 des référent-e-s techniques et politiques de huit COORACE régionaux et du COORACE national, accompagné-e-s par Eric PALLANDRE (Oxalis). L'objectif est de déployer des stratégies et renforcer les compétences des animateur-trice-s du réseau pour accompagner ce changement. Ces travaux seront prolongés en 2014 en articulation avec le Comité technique national (CTN) qui réunit tous les deux mois l'ensemble des animateur-trice-s nationales-aux et régionales-aux du réseau, élargi pour l'occasion à des référent-e-s politiques régionales-aux.

Évaluation de l'utilité sociale territoriale : un outil de compréhension et de valorisation

Engagé depuis 2012, le chantier est piloté par le **service Recherche & innovation sociale** de COORACE avec l'appui méthodologique d'Hélène DUCLOS (Trans-Formation) et la contribution de quatre **COORACE régionaux** associant aux travaux leurs adhérents et partenaires volontaires (Midi-Pyrénées, Ile-de-France, Centre-Limousin et Poitou-Charentes). En 2013, ces acteurs pilotes ont identifié **cinq grands registres d'utilité sociale territoriale** et pour chacun d'eux des critères et pistes d'indicateurs permettant l'évaluation.

Ce chantier se prolonge en 2014 à travers l'expérimentation, par des **réfèrent-e-s régionales-aux**, d'accompagnements d'entreprises dans cette démarche d'identification et d'évaluation de leur utilité sociale et par la capitalisation des travaux, méthodes et outils expérimentés. Ceci pour préparer un déploiement dans le réseau à l'horizon 2015.

Ces travaux alimentent également en continu les positions politiques et la capacité de lobbying du réseau, à tous ses échelons, en mettant en avant l'ensemble des apports aux territoires de nos entreprises, au-delà des simples taux de retour à l'emploi.



Cinq grands registres d'utilité sociale territoriale identifiés

Une question sur l'utilité sociale territoriale



Anne Claire PIGNAL, Responsable Recherche & innovation sociale de COORACE
Pourquoi une telle démarche ?

« Il s'agit d'apporter aux entreprises COORACE des outils pour mieux identifier, évaluer et valoriser leurs multiples apports sur les territoires. Le chantier doit également permettre aux entreprises concernées de faire évoluer leurs relations partenariales au sein des territoires. »

Eclairage à deux voix



Nathalie MILHAS, Administratrice du **COORACE Midi-Pyrénées**, référente politique de la démarche en région et Directrice de **DÉFI EMPLOI (65)**, entreprise engagée dans la démarche

« COORACE Midi-Pyrénées attend beaucoup de cette démarche collective initiée en région dès 2012 pour améliorer la valorisation des entreprises du réseau et les accompagner dans un changement de posture. Concrètement, nous avons identifié, en juillet 2013, par un appel à projets, cinq adhérents volontaires pour se lancer dans l'expérimentation (quatre AI et un GES). Hélène DUCLOS les accompagne au cours de cinq séminaires de regroupement en 2013 et 2014 tandis que la Déléguée régionale et le Chargé de mission Qualité du COORACE régional les accompagnent en intersession. À noter enfin, à l'échelle régionale : dès 2014, notre observatoire COORACE régional intégrera de nouvelles informations issues de ces travaux pour traduire les apports de nos entreprises aux territoires. »



Pascal PAVAN, Vice-président de **BOURIANE SOLIDARITE (46)**, entreprise engagée dans la démarche

« Nous conduisons actuellement notre travail d'identification de l'utilité sociale territoriale pour élaborer, en nous appuyant sur une large mobilisation des salarié-e-s et partenaires, un référentiel qui permettra l'évaluation. Cette démarche nourrit la réflexion sur notre projet associatif récemment actualisé. Nous en attendons également une reconnaissance comme acteur du développement économique agissant de manière complémentaire sur l'insertion, l'emploi et la coopération des acteurs locaux pour une économie de territoire plus solidaire. »

Des entreprises de l'IAE ouvrent de nouvelles voies : illustrations

Décloisonnement, coopérations, diversification d'activités, structurations de filières métiers, diversifications des modes de contractualisation (notamment en AI), certification ISO, réflexion sur l'utilité sociale territoriale... Les entreprises COORACE investiguent et évoluent pour favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique en misant sur les savoir-faire de l'IAE...

Dans l'Isère, la prise en compte d'un enjeu fort du territoire...

Dans ce département comptant à lui seul 60 000 ménages en situation de **précarité énergétique**, le **Groupe ULISSE** leur propose un service d'accompagnement individualisé afin de les aider à maîtriser leur consommation de fluides (électricité, gaz, eau...). Les **conseiller-Ilère-s énergie** qui effectuent les visites à domicile établissent le diagnostic sociotechnique, prodiguent des conseils, co-installent des matériels économes et effectuent des travaux de confort thermique sont eux/elles-mêmes des personnes engagées avec les associations du groupe dans un **parcours de retour vers l'emploi**. Cette prestation est cofinancée par des fournisseurs d'énergie, des collectivités locales et des bailleurs sociaux soucieux d'améliorer la situation énergétique des habitants les plus fragiles. **Jean-Jérôme CALVIER, Directeur adjoint d'ULISSE** précise « *ce projet SOLENI nous permet d'ouvrir un accès à des emplois de qualité à des personnes en difficulté tout en traitant un véritable enjeu pour le territoire et ses acteurs économiques et sociaux : la précarité énergétique.* »

A noter : le projet se poursuit dans le cadre d'une dynamique de Pôle territorial de coopération économique (PTCE) « maîtrise de l'énergie dans les logements », avec la mise en place d'une plateforme énergie précarité réunissant tous les acteurs concernés et visant à élargir l'accès de ces services à l'ensemble des ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire, et allant jusqu'à la réhabilitation thermique des logements, dans une perspective de développement durable.

Le Groupe ULISSE rassemble trois Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), une Association intermédiaire (AI), une Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), une Entreprise d'insertion (EI) récemment créée pour porter le service SOLENI, et un service d'accompagnement de personnes issues de l'hébergement temporaire et d'urgence. Il compte 31 salarié-e-s permanent-e-s, 420 salarié-e-s en parcours, et présente un chiffre d'affaires consolidé de trois millions d'euros en 2013.



De nouvelles formes de coopérations dans les Bouches-du-Rhône

La Courte Échelle est au cœur d'un pôle en émergence, le **Pôle de valorisation des déchets et de développement environnemental des Alpilles**. Celui-ci regroupe des acteurs de l'IAE et de l'ESS, des entreprises du territoire, des collectivités... Les projets et les coopérations qui les lient autour de la **filière revalorisation des déchets** ont pour but de créer une économie de proximité au service du territoire et de ses 75 000 habitant-e-s tout en renforçant les jeunes PME travaillant sur ces questions. Cette filière doit aussi créer une nouvelle **offre d'insertion** par l'emploi et de nouvelles opportunités de qualification et d'emploi sur le territoire. Selon **François SANDOZ, Chargé de mission de La Courte Échelle** « *ce pôle réunira à terme une quinzaine d'acteurs souhaitant coopérer autour des filières de valorisation des déchets avec un objectif commun : le développement environnemental et la création d'emplois. Au-delà, ce pôle participera à la création d'une autre économie des territoires, plus durable et solidaire...* ».

A noter : ce pôle a été désigné, le 10 janvier 2014, lauréat de l'appel à projets interministériel sur les PTCE (voir p. 26 pour plus d'informations sur cet appel à projets).

Une coopération créatrice d'emplois en Haute-Normandie !

Interm'Aide Emploi, située à Rouen dans un quartier urbain sensible où le chômage atteint aujourd'hui 40 % des actifs, est une entreprise porteuse d'un conventionnement AI et ACI, également co-porteuse d'une ETTI avec d'autres AI de la région. L'entreprise a mis sur pied en 2012-2013 un projet qui permet d'ores et déjà à 13 chercheurs et chercheuses d'emploi une embauche de 12 mois en tant que gardien-ene-s d'immeuble dans le cadre de contrats de professionnalisation. Pour aboutir à ce résultat, Interm'Aide Emploi a sollicité l'Union Sociale pour l'Habitat de Haute-Normandie dans l'idée de mobiliser des bailleurs sociaux et deux organismes de formation. Pas moins de sept bailleurs se sont inscrits dans le projet et accueillent aujourd'hui les futur-e-s gardien-ene-s, embauché-e-s par Interm'Aide Emploi. La formation qualifiante est assurée par Afpols, l'organisme de formation des bailleurs, et Média-formation, un organisme régional. Sur les atouts de l'opération, **Arnaud DALLE, Directeur d'Interm'Aide Emploi, précise** : *« nous proposons une nouvelle offre de service RH au territoire s'appuyant sur la mutualisation des besoins de préparation au poste et de qualification exprimés par différents employeurs sur un métier en tension. Les salarié-e-s en parcours bénéficient de leur côté de contrats de travail de droit commun (CDD de 12 mois), d'une réelle qualification, ainsi que d'une probabilité d'embauche en CDI très élevée pour la suite. »*



Une certification ISO 9001 qui fait bouger les lignes...

À Châteauneuf-sur-Sarthe et à Tiercé, dans le Maine et Loire, **SOLIPASS** regroupe différentes entreprises porteuses de conventionnements IAE (deux AI et un ACI) ainsi qu'un organisme de formation. Investis dans la démarche qualité CEDRE depuis plusieurs années, le groupe SOLIPASS et ses entreprises ont souhaité franchir une nouvelle étape en décrochant la certification ISO 9001 dans le cadre de la certification de groupe CEDRE ISO 9001 proposée par COORACE, ce à quoi ils sont parvenus fin 2013.

Sébastien GENEST, Directeur de SOLIPASS témoigne *« le travail réalisé en vue d'obtenir la certification CEDRE ISO 9001 nous a permis de mieux structurer le groupe et son organisation avec la mise en œuvre d'un "tronc commun" de pratiques, de méthodes de travail et d'outils. Cette certification soutient ainsi à la fois la qualité de notre offre d'insertion et le déploiement du groupe dans son ensemble, y compris dans sa vocation de développement territorial ».*

« La certification ISO 9001 est importante pour notre image et crédibilité auprès des clients et partenaires, qu'il s'agisse de collectivités ou d'entreprises... Nous pensons également que pour un-e demandeur-euse d'emploi qui fait une démarche auprès de notre groupe, la certification rassure » complète **Véronique BRIANT, Informatrice sociale chargée de mise à disposition.**

L'évaluation de l'utilité sociale territoriale ou comment nourrir un projet collectif plus ambitieux ?

Tremplin 95 et **Plaine de Vie**, engagés dans un projet commun de structuration d'un groupe économique solidaire (GES), ont décidé de mener avec l'ensemble de leurs équipes une réflexion conjointe sur leur utilité sociale territoriale. Ce travail des administrateur-trice-s des deux associations a été animé par **Muriel AUCHER, Directrice de Tremplin 95**, très impliquée sur le sujet puisqu'ayant participé conjointement aux travaux menés par le COORACE Ile-de-France et par le COORACE national sur le sujet. Selon elle *« les bénéfices de cette démarche pour l'association résident principalement dans une prise de conscience collective des différents apports de nos activités, ce qui nous a permis de formuler pour le GES à venir un projet réellement éclairé mettant pleinement en avant notre vocation sociale. Un autre bénéfice se trouve dans une connaissance mutuelle approfondie des acteurs en présence, administrateur-trices, salarié-e-s en parcours et permanent-e-s. La démarche a donné lieu à des échanges de qualité sur les missions, outils, contraintes des uns et des autres... C'est désormais un véritable atout pour l'organisation opérationnelle du GES ».*

Une année de réformes : vers plus de reconnaissance

Rapport IGF IGAS et réforme de l'IAE et de son financement, réforme de la formation professionnelle, loi de sécurisation de l'emploi... Les nombreuses réformes entamées en 2013 ont permis à COORACE de porter haut et fort une vision de l'IAE fondée sur le décroisement, la coopération entre acteurs et l'ancrage territorial...

Réforme des financements de l'IAE : une première orientation positive

Depuis la diffusion du rapport IGF IGAS en mars 2013, la fédération s'est mobilisée à chaque échelon de son organisation pour faire de cette réforme une opportunité de rénovation du secteur de l'IAE. La fédération a ainsi porté une vision nouvelle pour le secteur, vision à laquelle ont été sensibles les décideur-euse-s politiques et représentant-e-s de l'État interpellé-e-s...

Une vision de l'IAE fondée sur...

➔ **le décroisement**

Les entreprises COORACE ne limitent pas leur mission à celle d'intermédiaire sur le marché du travail mais agissent, au-delà, pour un développement économique solidaire des territoires fondé sur une vision transversale et décroisée des problématiques relatives à l'emploi et au développement.

➔ **la coopération et la co-construction avec les acteurs des territoires**

Qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises, d'organismes de formation, les entreprises COORACE agissent en synergie avec les acteurs économiques et sociaux présents sur leurs territoires.

➔ **l'expérimentation et la prospective**

Les entreprises COORACE misent sur l'expérimentation et l'analyse des pratiques pour anticiper les besoins des personnes en lien avec ceux des territoires.

➔ **la représentation et la participation de tous et toutes**

Les entreprises COORACE travaillent à une meilleure représentation et participation, notamment des salarié-e-s précarisé-e-s, à la vie de l'entreprise et du territoire.

Une réforme vue par...



Christiane DEMONTES, Présidente du Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNAIE)

« Cette réforme, proposée au Gouvernement par le CNAIE, est à mes yeux le fruit d'un travail participatif auquel les réseaux ont pris toute leur part. J'ai personnellement mesuré la qualité des contributions des réseaux comme COORACE. La force de leurs projets porte l'ambition du renouvellement d'un modèle à l'échelle des territoires. Au-delà de la réforme, ces projets induisent de nouvelles pistes de réflexion pour l'IAE et l'ensemble de ses acteurs. »



Michel SAPIN, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

« Le secteur de l'insertion par l'activité économique est essentiel dans la bataille pour l'emploi. Il l'est à double titre : à la fois comme outil de réinsertion pour des personnes exclues du marché du travail classique et comme levier de création d'activités et d'emplois durables sur les territoires. On peut dire que l'IAE avait été quelque peu laissée de côté dans la période précédente. Je suis fier de la nouvelle dynamique que nous avons insufflée en nous appuyant sur le CNAIE et sur les réseaux et le Gouvernement sera très attentif à la bonne mise en œuvre de la réforme du financement.

Nous avons également veillé à ce que les problématiques spécifiques des salarié-e-s en insertion soient pleinement prises en compte dans la loi relative à la formation professionnelle. Bien sûr, notre travail ne s'arrête pas là : nous devons continuer à innover, sans oublier d'associer les salarié-e-s. »



Trois questions sur la réforme à Alexandre BONJOUR, Secrétaire général de COORACE

?

Votre sentiment global sur la réforme ?

« COORACE se félicite du travail réalisé avec le CNIAE et les différent-e-s représentant-e-s du Ministère du travail et de l'emploi. Il suffit de se pencher sur les propositions du rapport IGF IGAS initial pour mesurer les avancées obtenues, en collaboration avec Emmaüs France et la FNARS, au bénéfice de l'ensemble des acteurs du secteur. La simplification et l'harmonisation des modes de financements qui constituent le cœur de la réforme sont une première étape vers le décloisonnement souhaité. Le fait que les regroupements d'entreprises porteuses d'un conventionnement IAE, notamment AI, ne soient plus freinés par un plafonnement de l'aide à l'accompagnement par entité - puisqu'il est désormais lié au nombre d'ETP - va également dans le sens souhaité. Les entreprises qui se regrouperont, qu'elles le fassent dans le cadre de GES ou de PTCE, seront plus fortes demain pour porter l'économie que nous défendons ! »

?

Où en est la réforme à ce stade ?

« Si la première étape de la réforme qui portait sur le financement du secteur a bien avancé dans ses grands principes et si ceux-ci ont été actés par le vote de la loi de finances 2014, il reste à en négocier les modalités de mise en œuvre ainsi que le volet « gouvernance » de la réforme. Certains de ces points sont cruciaux et conditionnent encore la réussite de la réforme. Il reste en particulier à traiter du cas des « perdants » que cette réforme peut fragiliser et mettre en grand danger. La fédération est extrêmement attentive à ce point et ne laissera aucun de ses adhérents en situation délicate. »

?

Quelles avancées concrètes ?

« Plusieurs points peuvent être cités :

- un budget global de 237 millions d'euros (hors contrats aidés), soit une augmentation de 25 millions d'euros, ce qui, en période de restriction budgétaire généralisée, dénote que COORACE et les réseaux partenaires ont su valoriser le rôle de l'IAE et ses capacités de déploiement pour l'avenir.
- une augmentation de près de 50 % de leur budget pour les AI
- la généralisation de l'aide au poste, facteur de lisibilité de leur financement pour l'ensemble des entreprises porteuses d'un conventionnement IAE
- l'introduction d'une part modulable dans l'aide au poste, permettant de sortir du seul critère « retour à l'emploi » comme critère d'efficacité de l'action de ces mêmes entreprises
- le principe de l'indexation de l'aide au poste sur le smic à compter de 2015
- la déconnexion entre financement et agrément Pôle emploi des publics permettant la prise en compte de l'ensemble des heures effectuées par les salarié-e-s en insertion dans le calcul de l'aide au poste
- le principe d'une aide au poste d'Etat, non financée par le FSE
- une mention dans la loi de finances 2014 visant le maintien par les Conseils généraux de leur financement à minima au niveau actuel
- l'augmentation de l'abattement sur la taxe sur les salaires applicable au 1^{er} janvier 2014 (passage de 6 000 à 20 000 euros)
- l'annonce d'un collège de bénéficiaires au sein du CNIAE »

ZOOM SUR ...

... Les périodes clés de mobilisation autour de la réforme

- **Mars** : diffusion du rapport IGF IGAS
- **Mars** : rassemblement des représentant-e-s des différents échelons du réseau COORACE en groupes de travail pour affiner l'analyse du rapport et les propositions du réseau
- **Mars à décembre** : participation active de représentant-e-s COORACE (Pierre LANGLADE, Président, Christophe CHEVALIER, Porte-parole, Françoise LEROY, Jacqueline SAINT-YVES, Christian DUBOIS, Patrick RADJEF, administratrice-teur-s, Alexandre BONJOUR, Secrétaire général, Astrid LE VERN et Lucie CONTEVILLE, Responsables Appui aux Politiques Publiques) aux groupes de travail thématiques et aux plénières du CNIAE. Initiation de rencontres régulières avec les représentant-e-s du cabinet de Michel SAPIN, de la DGEFP et de nombreux parlementaires
- **31 juillet** : validation par Matignon des premiers acquis de la réforme
- **11 décembre** : journée nationale d'information sur la réforme de l'IAE organisée par le CNIAE, à laquelle Alexandre BONJOUR, Secrétaire général de COORACE, intervient au nom de la fédération, d'Emmaüs France et de la FNARS.
- **29 décembre** : adoption de la loi de finances 2014 actant les principes de la réforme

Réforme de la formation professionnelle : ou comment favoriser l'accès à la formation des salarié-e-s en parcours de l'IAE ?

Le 20 juillet 2013, dans le cadre de la deuxième Conférence sociale, le Gouvernement a lancé un processus de consultations pour une réforme de la formation professionnelle ambitionnant de favoriser l'accès à la formation pour les personnes peu qualifiées et les plus éloignées de l'emploi.

COORACE s'est saisi de cette actualité pour déployer une action de plaidoyer avec deux réseaux partenaires, Emmaüs France et la FNARS, s'assignant trois objectifs :

- ➔ démontrer que, de par leurs compétences, leurs liens avec de multiples acteurs économiques et leur proximité avec les 200 000 personnes qu'elles salarient chaque année, les entreprises de l'IAE ont un rôle à jouer au service de la formation professionnelle pour en faire un véritable outil de professionnalisation et de retour à l'emploi
- ➔ garantir aux entreprises de l'IAE une place dans la gouvernance de la formation professionnelle sur les territoires
- ➔ faire lever les freins financiers, organisationnels et institutionnels qui empêchent à l'heure actuelle les salarié-e-s en parcours d'accéder aux dispositifs de formation faute d'une prise en compte suffisante de leurs besoins et situations spécifiques.

Les trois réseaux ont porté 11 propositions concrètes dans ce sens. Cette contribution, largement diffusée, notamment aux partenaires sociaux, a permis aux réseaux de débattre avec les parlementaires, les représentant-e-s du cabinet de Michel SAPIN, Emmanuelle WARGON, Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et Christiane DEMONTES, Présidente du CNIAE, tout au long du processus de négociation. Celui-ci a abouti, en décembre 2013, à un Accord national interprofessionnel (ANI). L'ANI, retranscrit en projet de loi, sera débattu au parlement début 2014 en vue d'une promulgation de la nouvelle loi « relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale » dès mars 2014. COORACE, Emmaüs France et la FNARS, d'ores et déjà entendus sur certains points, poursuivent leur action pour qu'un plus grand nombre de leurs propositions soit retranscrit dans la loi.



Deux questions à ...



Elena POIRIER, Responsable formation de COORACE

De quelles avancées la fédération COORACE peut-elle se féliciter ?

« La fédération considère comme une avancée majeure l'ouverture de la période de professionnalisation aux salarié-e-s de l'IAE. Pour autant, les dispositions du projet de loi sont encore insuffisantes. Nous revendiquons avec force que " les personnes en parcours, notamment les salarié-e-s des structures conventionnées IAE " soient systématiquement et explicitement mentionnées en tant que telles dans l'ensemble des dispositions du projet de loi. Sans cette mention, la réforme maintiendra ces publics à l'écart des circuits de formation. Il faut rappeler qu'à l'heure actuelle, 13 % des fonds de la formation professionnelle sont orientés vers les demandeur-euse-s d'emploi et que, pour autant, moins de 9 % des demandeur-euse-s d'emploi bénéficient d'une formation... »



Armand RONSENBERG, Administrateur de COORACE et référent politique formation

Quelle proposition majeure a soutenue COORACE ?

« COORACE a souhaité qu'on ne reproduise pas, avec le Compte personnel de formation (CPF) qui se trouve aujourd'hui au cœur de la réforme, les erreurs du DIF et du CIF. Afin que ce dispositif soit réellement effectif pour les salarié-e-s en parcours, COORACE, Emmaüs France et la FNARS ont souhaité que ce compte puisse être crédité dès la première heure travaillée, sans condition. C'est chose faite ! Pour autant, il resterait à obtenir, soit que le rythme d'acquisition des droits ne soit pas entièrement fondé sur le temps travaillé (modalité très pénalisante pour ceux qui enchaînent CDD et temps partiels) soit qu'un abondement ad hoc au CPF soit assuré par la puissance publique et les partenaires sociaux. A l'heure actuelle, une telle avancée fait cruellement défaut. »

Loi de sécurisation de l'emploi : une occasion de rebond !

COORACE a organisé en 2013 un vaste tour des régions pour accompagner la mise en œuvre de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 et, au-delà, pour réfléchir avec ses adhérents à l'évolution de leur cadre d'intervention.

Le tour en bref

14 régions visitées - 400 participant-e-s - représentant 270 entreprises adhérentes
Deux animateur-trice-s COORACE du tour : Barbara TIRIOU, Responsable juridique, et Alexandre BONJOUR, Secrétaire général, avec l'appui de la mission Recherche & innovation sociale.



Deux questions sur cette loi et la mobilisation qu'elle a suscitée



Barbara TIRIOU, Responsable juridique de COORACE et co-animatrice du tour
Pourquoi une telle mobilisation autour de cette loi ?

« Cette loi, en renforçant les contraintes juridiques, principalement en droit du travail et pour les AI, a provoqué un effet cathartique ! Il faut rappeler qu'elle fait suite à plus de 20 ans de retouches juridiques partielles ayant progressivement rendu le cadre d'intervention de l'AI extrêmement insécurisant du point de vue juridique et sclérosant du point de vue pratique. Ceci alors que dans le même temps, compte tenu du contexte socio-économique, nombre d'AI souhaitent produire de nouvelles réponses aux besoins des personnes en situation de précarité sur le marché du travail et des territoires... »



Françoise LEROY, Administratrice de COORACE
Quelles conséquences pour les autres entreprises conventionnées IAE ?

« Le secteur de l'IAE est globalement à un tournant de son existence, marqué par de nombreux questionnements sur son rôle et son modèle tant économique que social, ce que la réforme des financements a d'ailleurs permis de rappeler. Les entreprises qui mobilisent les dispositifs de l'IAE au service de leur projet souhaitent aller au-delà des rôles assignés par les politiques publiques dont on connaît les limites... Ainsi, la réflexion proposée concernant les AI doit alimenter une réflexion plus large et profonde sur l'évolution de l'IAE en France. »

Les premiers échanges avec les décideurs-euses politiques

Fin 2013, les représentant-e-s COORACE ont rencontré les représentant-e-s du cabinet de Michel SAPIN ainsi que de la DGEFP pour initier les premiers travaux relatifs à la rénovation du cadre d'intervention de l'AI. Même si les travaux sont de long cours, leur cadre a été fixé. Ils devront :

- sécuriser la fonction employeur en AI
- permettre de construire des réponses adaptées vis-à-vis des salarié-e-s précarisé-e-s sur le marché du travail
- garantir la capacité d'innovation de l'AI

ZOOM SUR ...

... Quelques pistes de travail

- La redéfinition des personnes « cibles » au-delà des personnes « sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières » (définition issue de la loi de 1998, actuellement en vigueur dans l'IAE) pour prendre en compte une plus large diversité de personnes en situation de précarité comme les personnes retraitées ou en sous-emploi n'accédant pas à l'autonomie financière.
- Un nouveau statut des salarié-e-s en insertion qui permette de prendre en compte les besoins réels des personnes et leurs situations caractérisées par l'instabilité et l'insuffisance des revenus, l'accès complexe à la formation, les discriminations indirectes en matière salariale, la minoration des droits par rapports aux autres salarié-e-s.
- La possibilité de combiner la fonction d'intermédiaire sur le marché du travail et la fonction d'employeur « intégrant » en facilitant pour les entreprises porteuses d'un conventionnement AI la possibilité de salarier en leur sein des personnes ne pouvant s'inscrire dans l'emploi « classique » en sortie de parcours.
- La facilitation du développement d'activités relevant de la prestation de services, en plus de la traditionnelle mise à disposition de personnel, pour faciliter le développement de nouveaux marchés et permettre de pérenniser des emplois, en CDI par exemple.

PTCE : une reconnaissance par le Gouvernement

Le Gouvernement reconnaît aujourd'hui le rôle majeur que peuvent jouer les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) pour un développement économique innovant et solidaire des territoires. **Cécile DUFLOT**, Ministre de l'Égalité des territoires et du logement, et **Benoît HAMON**, Ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire, ont en effet annoncé le 15 juillet dernier le lancement du premier appel à projets national interministériel pour soutenir le développement des PTCE.

- ➔ **180 réponses** à l'appel à projets et 130 dossiers jugés recevables
- ➔ **23 PTCE lauréats** dont trois portés par des adhérents COORACE
- ➔ **Une enveloppe** de trois millions d'euros sur trois ans
- ➔ **Une attention particulière** portée à l'émergence de l'innovation socio-économique sur les territoires, aux coopérations au sein d'un même bassin d'emploi, à la contribution à la reconversion écologique et sociale du tissu local, à la création d'emplois non délocalisables...

Au-delà de ce premier appel à projets national, l'inter-réseaux PTCE autour du Labo de l'ESS (CNCRES, COORACE, RTES et MES) défend le déploiement et l'inscription dans la durée d'autres lignes de financement pour soutenir les dynamiques de coopération territoriales innovantes que constituent les PTCE. Par ailleurs, COORACE porte, dans le cadre de la démarche nationale PTCE, l'animation de deux communautés apprenantes « **PTCE Renouveau productif** » (avec Pôle Sud ARCHER) et « **PTCE Emploi et sécurisation des parcours** ».



Le PTCE Centre Isère désigné lauréat de l'appel à projet interministériel, le 10 janvier 2014

Des entreprises de l'IAE au cœur des PTCE : illustration

En Isère, sur le territoire du Pays Voironnais et du sud Grésivaudan comptant 134 000 habitants, **Entrepreneurs solidaires du Centre Isère**, groupement de huit entreprises de l'IAE engagées depuis près de deux ans dans une dynamique de mutualisation, de développement d'activités innovantes et de coopération entre acteurs économiques, associatifs et publics, est à l'initiative du **Pôle territorial de coopération économique Centre Isère**. Ce pôle en émergence réunit un grand nombre d'acteurs du territoire souhaitant poser les bases d'un système innovant, permettant de faire émerger des activités et des emplois socialement utiles et écologiquement responsables. Le développement d'un entrepreneuriat social local est une priorité du pôle. Il doit permettre la création de nouvelles activités et la consolidation des structures membres. Ce pôle est notamment constitué d'intercommunalités, d'entreprises de l'ESS, d'associations d'entreprises du territoire ainsi que de plusieurs dirigeant-e-s d'entreprises phares. Leur ambition commune : la création d'une centaine d'emplois d'ici trois ans dans des domaines aussi variés que l'éco-construction, les services aux entreprises, l'économie circulaire ou de proximité.

Étape clés de la reconnaissance des PTCE

- ➔ **Fin 2012** : l'inter-réseaux PTCE autour du Labo de l'ESS (CNCRES, COORACE, RTES et MES) engage une concertation avec les ministères en charge de l'économie sociale et solidaire, du redressement productif, de l'égalité des territoires et du logement, et de la ville.
- ➔ **Mai 2013** : le projet de loi sur l'ESS présenté par Benoît HAMON propose une reconnaissance de ces Pôles et pose les bases d'un soutien financier national dans le cadre d'appels à projets.
- ➔ **Juin 2013** : réunion de travail entre les réseaux partenaires précités et les cabinets ministériels autour du cahier des charges du premier appel à projets national interministériel
- ➔ **15 juillet 2013** : lancement de l'appel à projets national dont les résultats seront dévoilés le 10 janvier 2014

Une interpellation des citoyen-ne-s le 1^{er} mai !



Le 1^{er} mai 2013, COORACE participait à un événement du Pacte civique : « 1^{er} mai, fête du travail, faites des emplois ». Objectif : **sensibiliser le grand public à la question de l'emploi**, « l'affaire de tous » selon **Jean-Baptiste DE FOUCAULD**, initiateur de l'événement.

Sont intervenu-e-s ce 1^{er} mai au nom de la fédération et de son réseau d'entreprises : **Jacqueline SAINT-YVES**, Administratrice de COORACE, **Patricia GUIBOUX**, Directrice de Jura Service et **Christian PETITGUYOT**, ancien salarié en parcours ayant retrouvé un emploi.

Manifestation du 1^{er} mai à Paris

Un projet d'évolution de l'organisation : pour préparer l'avenir

Le projet fédéral FÉDÉRATION 2013

L'année 2013 a été l'occasion d'une avancée décisive dans le chantier FÉDÉRATION 2013 qui vise à faire évoluer l'organisation de notre fédération avec, en son cœur, quatre questions essentielles : Comment nous organiser pour mettre en œuvre les orientations stratégiques votées au Congrès de Marseille ? Comment mieux répondre aux besoins de nos adhérents ? Comment renforcer les régions ? Comment apporter plus de lisibilité et d'efficacité dans notre fonctionnement à tous les niveaux ?

Les travaux en cours

Les réflexions menées sur ces questions depuis 2011 ont abouti en 2013 à une première base de propositions d'évolutions de notre organisation. De mars à juin 2013, cette base de propositions a fait l'objet d'une large concertation dans le réseau. **250 personnes** se sont exprimées sur ce premier scénario, dans **11 régions** différentes, grâce à une **forte mobilisation des COORACE régionaux**. Les remarques et contre-propositions issues de cette concertation ont été examinées lors du séminaire de rentrée COORACE qui s'est déroulé en novembre 2013 en présence des Président-e-s de régions. La majorité des propositions font l'objet d'un large consensus même s'il reste encore quelques précisions à apporter. Les propositions qui suscitent toujours des divergences d'opinion seront retravaillées et débattues dans les instances représentatives de la fédération et, en définitive, arbitrées lors du vote des statuts par l'Assemblée générale extraordinaire en novembre 2014. Le projet d'évolution cohérent et partagé de notre réseau comprend deux volets de propositions relatives :

- au renforcement de la gouvernance et à l'optimisation de la répartition des missions de notre fédération entre le national et les régions
- à l'offre d'accompagnement des adhérents et au modèle économique de notre fédération.

La date de l'Assemblée générale extraordinaire de novembre 2014 sera communiquée aux adhérents COORACE prochainement mais ceux-ci sont d'ores et déjà invités à se mobiliser en grand nombre afin de participer à cet événement majeur pour l'évolution de notre fédération.

Deux questions à ...



Jacqueline SAINT-YVES, Administrative de COORACE

En quoi ce chantier FÉDÉRATION 2013 doit-il venir appuyer la mutation en cours ?

« Les enjeux de ce projet sont majeurs pour les adhérents comme pour la fédération. En effet, le secteur de l'IAE est en pleine mutation et la conjoncture économique bouscule nombre d'entreprises de notre réseau. Celles-ci ressentent ainsi fortement le besoin d'un poids politique accru conjugué à des appuis techniques, collectifs et individuels, renforcés pour les aider à traverser la crise actuelle et occuper demain la place qu'elles revendiquent au sein d'une économie des territoires. Pour relever ce défi, la fédération doit élargir son champ d'intervention et se doter de compétences plus spécifiques. Dans le même temps, elle doit faire face à une baisse des financements publics, tant au niveau local que national. Dans ce contexte, c'est notre gouvernance, nos modèles d'intervention et notre modèle économique qu'il faut interroger et faire évoluer par anticipation pour nous doter des moyens d'accomplir nos ambitions. En même temps, et plus que jamais, il faut préserver ce qui constitue l'essence même de notre réseau, à savoir sa dimension militante qu'il nous faut défendre et porter collectivement. »



Fabrice GELIN, Responsable vie fédérale de COORACE et coordinateur du projet

Quelles grandes orientations se dégagent de la consultation menée en 2013 ?

« La consultation a permis de valider qu'une large majorité du réseau s'accorde sur le principe d'évolutions visant à élargir la gouvernance, à en faciliter le renouvellement et à clarifier les circuits de délégation et la répartition des missions entre les acteurs au-delà de la gouvernance. Quant au renforcement de l'offre d'accompagnement par le développement de prestations individualisées, il est globalement approuvé mais suscite légitimement beaucoup de questions. Nous ferons d'ailleurs appel à un cabinet externe au 1^{er} trimestre 2014 pour préciser les scénarios possibles sur ce point et évaluer leurs impacts. »

La fédération COORACE est soutenue par :



FONDATION D'ENTREPRISE
AG2R LA MONDIALE

association
georges
hourdin



coorace
Solidaires pour l'emploi

17 rue Froment - 75011 PARIS
Tél. 01 49 23 70 50 - Fax 01 48 05 67 98
contact@coorace.org - www.coorace.org